

Depuis 2008/2009, le bassin Roquefort est confronté à un nouvel épisode virulent de Border Disease. Cette maladie avait fortement secoué le bassin Roquefort dans les années 80. Une forme aiguë de la maladie appelée « Pètèga ovina » avait provoqué de lourdes pertes économiques dans une centaine d'élevages.

Depuis les années 80, les professionnels se sont mobilisés avec la mise en place d'un suivi sérologique, au départ chez les sélectionneurs puis dans les cheptels fournisseurs d'agneaux d'engraissement puis, par roulement, dans tous les cheptels du département. Ce dépistage permet de repérer les cheptels infectés et de leur proposer un plan d'action et de gestion de la maladie. Il permet aussi aux engraisseurs d'agneaux d'allouer les animaux en fonction du statut d'origine des agneaux et ceci afin de ne pas contaminer des animaux sains.

En 2009, compte tenu du nouvel épisode clinique chez les naisseurs et chez les engraisseurs, les professionnels se sont à nouveau mobilisés.

La FODSA a décidé d'élargir les recherches sérologiques afin de détecter au plus tôt les cheptels infectés. Ainsi, 50 % des cheptels ovins de plus de 50 ovins ont été programmés en 2009, par la FODSA, pour une recherche sérologique au cours de la prophylaxie. Ajoutée à cette programmation, les engraisseurs et groupements ont fourni un grand nombre de listes pour lesquels ils souhaitaient avoir des résultats.

En 2009, plus de 80% des cheptels aveyronnais de plus de 50 ovins ont donc été programmés ce qui souligne la forte mobilisation de tous.

Qu'est-ce-que la Border Disease ?

La Border disease est provoquée par un Pestivirus, virus de faible résistance dans le milieu extérieur. La maladie n'affecte que les ovins même si le virus en cause est extrêmement proche du virus BVD des bovins. Le virus ne peut pas contaminer l'homme ; ni vos animaux ni la viande ne présentent de risques pour l'homme.

L'infection par le virus de la Border Disease a 2 conséquences :

- soit il contamine un ovin après sa naissance et celui-ci l'élimine en environ un mois : on parle **d'Infecté Transitoire ou IT**. Les infectés transitoires, après élimination du virus, sont immunisés et n'excrètent plus de virus.
- soit il contamine une brebis en gestation et son fœtus. Après leur naissance, ces agneaux restent porteurs du virus : on parle d'animaux **IPI ou Infectés Permanents Immunotolérants**. Les IPI, excrètent en continue et en grande quantité du virus pendant toute leur vie. Ces IPI ont une durée de vie généralement courte.

Le problème des animaux dits IPI

La contamination d'une brebis gestante en début de gestation, dans les 80 premiers jours de gestation peut entraîner la formation d'agneaux Infectés Permanents Immunotolérants (IPI). Les animaux IPI croient que le virus est du « soi » c'est-à-dire un élément constitutif normal de leur organisme. Ils ne luttent pas contre le virus et ils sont porteurs et excréteurs en permanence de ce virus. Par conséquent, ils représentent un réel danger pour l'élevage. Il convient de les éliminer en priorité. Néanmoins la recherche des IPI est rarement réalisée car très coûteuse.

Quels sont les symptômes ?

- **Hors contexte de reproduction**

L'affection est bénigne et peut passer inaperçue. La mortalité est rare.

Dans des cas particuliers, comme la Petega ovina des années 80, les animaux peuvent présenter un abattement intense, des problèmes respiratoires, de la diarrhée, des saignements et la mortalité peut être importante.

- **Sur les femelles en reproduction et leurs agneaux**

La Border Disease s'exprime par des troubles de la reproduction chez les femelles et des troubles très variés chez les agneaux.

1/ Agneaux :

Le nombre d'agneaux atteints peut être très important (jusqu'à 100 % des agneaux malades). Les agneaux présentent un fort affaiblissement, amaigrissement, une fièvre suivie d'une hypothermie. Ils sont plus sensibles aux maladies intercurrentes comme les diarrhées, les bronchopneumonies, l'ecthyma. Certains présentent des retards de croissance importants.

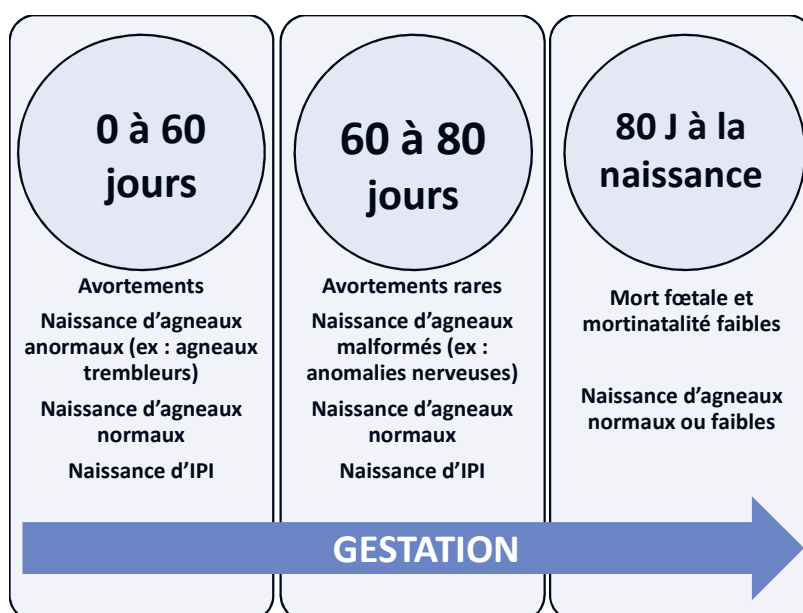
Sont aussi constatés des anomalies de la toison avec des animaux à poil hirsute ou des animaux dépilés. D'autres présentent des anomalies nerveuses avec notamment des agneaux trembleurs. Enfin, d'autres sont malformés (malformations osseuses, oculaires...).

La mortalité est parfois importante et peut dépasser 50 %.

2/ Femelles gestantes :

L'impact de l'infection va dépendre du stade de gestation de la brebis nouvellement infectée. Seront constatés des mortalités embryonnaires, des avortements avec expulsion de fœtus plus ou moins momifiés. Parfois seuls les résultats à l'IA seront mauvais.

La conséquence la plus grave sera la naissance d'animaux IPI.



Les voies de contamination des ovins

La transmission du virus se fait essentiellement par voie aérienne avec comme voies d'entrée les voies respiratoires. La salive, les urines, les crottes, le placenta, le lait sont aussi contaminants mais bien moins que les sécrétions nasales. La contamination est possible par le sperme.

La contamination par le matériel d'élevage est rare mais possible. L'utilisation de matériels communs et les divers intervenants extérieurs sont une source probable de contamination.

Le voisinage représente une autre source de contamination non négligeable.

Dans tous les cas, la source majeure de contamination reste les animaux excréteurs : les IPI ou les Infectés Transitoires. **Les IPI excrètent de très fortes quantités de virus et sont de véritables « bombes à virus ».** Ils sont contagieux toute leur vie. Les Infectés Transitoires excrètent des quantités moindres de virus et pendant un temps court d'environ 1 mois.

Je suspecte la Border Disease dans mon élevage : Quelles analyses effectuer ?

Deux types d'analyse sont possibles : une sérologie (sur sang) ou une PCR (sur sang ou rate).

- En réalisant une sérologie on recherche une trace du passage du virus dans le cheptel. Un animal avec une sérologie positive signifie qu'il a développé des anticorps contre le virus. Des animaux séropositifs peuvent aussi avoir été vaccinés. **En conséquence, tout cheptel non vacciné présentant des sérologies positives a été infecté par le virus.**
- Des analyses virologiques par PCR peuvent aussi être réalisées. Ces analyses recherchent directement le virus chez l'animal. Un animal positif signifie que l'animal est contaminé : soit il s'agit d'un IPI, soit il s'agit d'un animal infecté transitoirement.

Le choix des différentes analyses est à évaluer au cas par cas en fonction de l'élevage et du contexte. Ce choix se fait en relation avec le vétérinaire. La FODSA peut aussi jouer un rôle de conseil.

L'action de la FODSA : prophylaxies 2009 et 2010

❖ Le suivi sérologique des cheptels ovins aveyronnais a été renforcé

En 2009, lors de la prophylaxie, 1 700 cheptels du département ont été testés. Ce suivi permet de dépister les cheptels infectés afin de mettre en place des mesures de contrôle de la maladie.

En 2009, 9.13 % des cheptels ont présenté des résultats positifs. Il y a néanmoins de grandes disparités en fonction des régions. 50 % des cheptels positifs sont des cheptels ovins viande.

❖ Qui est programmé ?

50 % des cheptels de plus de 51 brebis + les cheptels fournissant des agneaux d'engraissement et figurant sur une liste fournie par les opérateurs commerciaux + les cheptels sélectionneurs + les cheptels déjà connus positifs l'année précédente.

Les analyses sérologiques sont programmées sur 45 animaux (9 mélanges de 5 tubes sanguins).

Les analyses biennales sont financées par la FODSA.

Et les engraisseurs ?

Lorsque le virus est introduit dans une bergerie d'engraissement regroupant un grand nombre d'animaux sains et n'ayant jamais vu le virus, les conséquences sanitaires sont graves et les pertes économiques très importantes.

Afin de limiter ce problème, les **engraisseurs allotent les agneaux en fonction du statut sérologique des cheptels d'origine**, les agneaux issus de cheptels séronégatifs ensemble et les agneaux issus de cheptels séropositifs ensemble.

Mon cheptel est sain, comment me protéger ?

- **Vous êtes un éleveur naisseur :**

Vous devez rester attentifs aux 2 voies d'entrée principales de la maladie : l'introduction d'ovins contaminés et le voisinage. Même si le virus est très peu résistant dans l'environnement, restez très vigilants vis-à-vis des intervenants extérieurs qui peuvent être porteurs du virus. Attention au matériel utilisé en commun, aux personnes qui transitent entre différentes exploitations mais aussi aux animaux qui transitent. Respectez les bonnes pratiques d'hygiène : nettoyage et désinfection des bottes, pédiluves, changement de blouses, matériel désinfecté ...

- **Vous êtes un éleveur naisseur-engraisseur :**

Outre les recommandations précédentes, soyez très vigilants car des agneaux infectés peuvent être introduits dans votre exploitation. Pour éviter toute contamination de votre cheptel reproducteur, le matériel ne doit pas être utilisé dans les deux ateliers. Changez de vêtements, de bottes et lavez vos mains si vous devez passer d'une bergerie à l'autre. **Il est important de connaître le statut d'origine des animaux que vous faites entrer sur votre exploitation.**

Mon cheptel est infecté, que faire ?

Vous présentez des analyses sérologiques positives sur des animaux non vaccinés. L'infection peut passer inaperçue notamment si le virus a été introduit hors période de reproduction. Vous pouvez aussi présenter de grosses pertes avec notamment beaucoup d'avortements et/ou beaucoup d'agneaux malades voire morts.

Nous rappelons que la contagiosité est forte. Vous pouvez soit contaminer vos voisins soit contaminer l'engraisseur qui collecte vos agneaux. Il est vivement recommandé d'avertir votre engraisseur afin qu'il prenne les précautions adéquates (rassemblement de vos agneaux avec d'autres agneaux issus de cheptels positifs, précautions sanitaires importantes). Vous pouvez choisir d'engraisser vous-même vos agneaux sur votre exploitation. Il est conseillé d'avertir vos voisins qui peuvent prendre des précautions sanitaires importantes voire mettre en place une vaccination de précaution. Enfin si une circulation virale est en cours, n'amenez pas vos animaux sur les foires et marchés.

IMPORTANT : Afin de limiter la circulation du virus, il est très fortement recommandé de vacciner son cheptel. La vaccination de la totalité du cheptel est à préférer.

Si le virus a circulé pendant que les brebis étaient en gestation, des animaux IPI sont peut être dans l'exploitation. La détection de ces IPI n'est pas faite systématiquement car très coûteuse. Elle est préconisée au cas par cas en fonction de chaque élevage. Par contre, la vaccination reste très vivement recommandée.

Avec la participation



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

Pour plus de renseignements, contactez votre vétérinaire ou la FODSA

FEDERATION DES ORGANISMES DE DEFENSE SANITAIRE DE L'AVEYRON
Avenue des Ebénistes – Z.A. de Bel Air – 12 032 RODEZ CEDEX 9 - Tél : 05.65.42.18.92
www.fodsa.com